

RÈGLES DE PASSAGE VERS LA 4^E SECONDAIRE

Voici les règles auxquelles les élèves de 3^e secondaire doivent répondre pour être promus en 4^e secondaire :

1. L'élève qui est en réussite du français, des mathématiques et de l'anglais **et** qui a accumulé 24 unités est promu en 4^e secondaire.
2. L'élève qui n'a échoué qu'**une** seule matière de base (français, mathématique ou anglais) **DEVRA S'INSCRIRE AU COURS D'ÉTÉ** (fin juin) dans cette matière. Tout élève de la Commission scolaire de la Capitale ou de l'extérieur peut s'inscrire à un cours de récupération qu'il a déjà suivi pendant l'année scolaire et pour lequel il a obtenu un minimum de 45 % au résultat global à la fin de l'année scolaire.
3. L'élève qui a **deux** échecs dans les matières de base (français, mathématique, anglais) sera invité à suivre un cours d'été dans une des deux matières et devra le réussir **OBLIGATOIREMENT**. Une promotion vers la 4^e secondaire sera alors possible avec une matière de base en 3^e secondaire. L'élève qui ne suivra pas le cours d'été ou qui l'échouera devra reprendre son année.
4. L'élève qui a **trois** échecs dans les matières de base (français, mathématique et anglais) reprendra la 3^e secondaire.
5. Tout cas particulier fera l'objet d'une étude de dossier pilotée par un directeur adjoint et impliquant des professionnels, en plus de l'élève et de ses parents.

UNITÉS

Une unité est une valeur attribuée à une matière en fonction du temps généralement consacré à son enseignement. En règle générale, le dernier chiffre du code matière est représentatif du nombre d'unités accordées. Pour obtenir les unités, l'élève doit réussir son cours avec un résultat minimum de 60 % en juin ou en cours d'été.

EXEMPLE MATIÈRES DE BASE – 3^E SECONDAIRE

COURS	CODE MATIÈRE AU BULLETIN	UNITÉS
Français	13230 <u>8</u>	8
Mathématique	06330 <u>6</u>	6
Anglais de base	13430 <u>4</u>	4
Anglais enrichi	13630 <u>4</u>	4

La documentation concernant les cours d'été est disponible au secrétariat de l'école ainsi que sur le site Internet de notre commission scolaire (www.cscapitale.qc.ca).

Veuillez communiquer avec nous pour toute autre information.

François Pouliot
Directeur adjoint à la 3^e secondaire